

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

Ordre du jour Assemblée générale ordinaire:

1.	Approbation du CR de l'AG du 09 février 2024	✓ OTE
2.	Rapport sur la gestion de l'exercice 2023-2024	
3.	Rapport du Commissaire aux comptes.	
4.	Approbation du rapport de gestion.	✓ OTE
5.	Quitus donné au Comité Directeur pour la gestion de la saison 2023-2024	✓ OTE
6.	Présentation du budget prévisionnel et adoption de ce dernier	✓ OTE
7.	Rapport d'activités et adoption de celui-ci	✓ OTE
8.	Présentation par les présidents et présidentes des sections de l'activité 2023/2024.	
9.	Allocution du président	
10.	Election des membres au Comité de Direction	✓ OTE
11.	Interventions des invités	
12.	Questions diverses.	

L'assemblée générale est ouverte à 20:30 en présence de Mme Asmah MHAIH conseillère municipale déléguée au sport, Mme Eloïse DRAPEAU conseillère Départementale Canton Saint-Pierre-des-Corps/Saint-Avertin en charge de la petite enfance et PMI, M. Fabien GOFFINET commissaire aux comptes du cabinet RMA et M. ROUILLON Expert-Comptable du cabinet Ansamble

Sont présents dans l'assemblée: M. Frédéric DAGORET (Adjoint en charge des Ressources Humaines et des Affaires générales) et Mme Evelyne DUPUY déléguée à la vie associative.

Absents excusés :M Laurent Raymond Maire de Saint-Avertin , M Jean Gérard Paumier Sénateur, M. LEBRETON vice-président du Conseil Départemental en charge des sports, M. BONNEAU Président du Conseil Régional du Centre-Val de Loire, M. MOULAY vice-président du Conseil Régional en charge des sports, Henri

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

ALFANDARI, Député de la 3ème circonscription d'Indre et Loire

Les représentants ou membres de 25 sections sur 25 sections sont présents à l'ouverture de la séance.

1. APPROBATION DU CR DE L'AG DU 9 FEVRIER 2024

le compte-rendu de l'AG de 2024 est soumis aux votes.

Le compte-rendu de l'AG 2024 est approuvé par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

2. RAPPORT SUR LA GESTION DE L'EXERCICE 2023-2024,

Benoît BONTE trésorier présente les comptes de la saison 2023-2024 (voir annexe 1) et les commente.

3. RAPPORT DU CABINET RMA AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le but d'éclairer l'assemblée pour le vote des comptes de résultats, M.GOFFINET commissaire aux comptes, lit son rapport d'audit financier dans lequel il précise qu'il n'a pas d'observations à formuler sur la sincérité des comptes annuels.

Il est favorable aux évolutions mises en œuvre qui améliorent l'automatisation et la fluidité. Son contrôle dans les locaux de Saint Avertin Sports s'est bien déroulé de manière collaborative.

4. APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion est soumis aux votes

Le rapport de gestion est approuvé par l'Assemblée Générale, une abstention.

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

5. QUITUS DONNE AU COMITE DIRECTEUR POUR LA GESTION DE LA SAISON 2023-2024

Veronique LHERMITTE, présidente, demande à l'assemblée générale de se prononcer sur le quitus à donner au Comité Directeur de Saint-Avertin Sports pour la gestion de l'exercice 2023-2024.

L'Assemblée Générale donne quitus au Comité Directeur pour la gestion de l'exercice.

6. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL ET VOTE SUR L'ADOPTION DU BUDGET

Benoit BONTE présente le budget prévisionnel de la saison 2024-2025 (Voir annexe 2).

Le budget prévisionnel de la saison 2024-2025 est basé sur une subvention municipale identique à la saison 2023-2024. Le montant de celle-ci sera voté lors du Conseil Municipal du 26 mars 2025.

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2024-2025 est adopté par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

7. RAPPORT D'ACTIVITES PRESENTE PAR LE SECRETAIRE ET VOTE SUR LE RAPPORT

Jack THOMAS présente le rapport d'activités (Voir annexe 3).

Le rapport d'activités est adopté par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

8. PRESENTATION PAR LES PRESIDENTS DES SECTIONS DE L'ACTIVITE 2023/2024

Les présentations PowerPoint des activités de toutes les sections est mise à disposition en interne sur le Drive ["G:\Drive partagés\presentations et inscriptions \AG2025\PRESENTATION PPT"](#) et en externe sur le site internet de Saint-Avertin Sports : <https://saint-avertin-sports.fr/>

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

9. ALLOCUTION DU PRESIDENT

La présidente Veronique LHERMITE lit son allocution (cf. annexe 4).

10. ELECTION DES MEMBRES AU COMITE DE DIRECTION:

Les candidats suivants se présentent pour un mandat de 3 ans et obtiennent les suffrages respectifs :

L'article 9.2 des statuts stipule "Chaque section ne peut compter au sein du Comité Directeur plus de trois membres élus".

Mme V LHERMITTE, M. J. PREVOST, déjà élus au Comité Directeur se représentent.
Mme Marie-Pierre GOILOT membre de la section Gym Form se présente

Nombre de votants	93		
Nombre de suffrages exprimés	93		
Bulletin nul	0		
Véronique LHERMITTE	87	Basket	Elue
JANY PREVOST	92	Danse Salon	Elu
MARIE-PIERRE GOILOT	92	Gym Form	Elue

11. QUESTIONS DIVERSES

12. INTERVENTION DES ELUS

Mme Asma MHAH conseillère municipale déléguée au sport

Rappelle l'importance de l'association Saint Avertin Sports pour la ville et remercie les bénévoles de Saint Avertin Sports pour leur engagement.

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

M. Laurent RAYMOND, maire: Absent, il avait néanmoins adressé un mail aux présidents de section dans la matinée du 14 février.

Mesdames les Présidentes,

Messieurs les Présidents,

A l'issue de cette saison sportive 2023/2024, présentée à l'Assemblée Générale de ce jour, je tiens à vous adresser, en mon nom et en celui de la municipalité, mes plus sincères remerciements pour votre engagement et votre dévotion sans faille au sein de Saint-Avertin Sports.

Grâce à votre dynamisme, vos actions et celles de vos équipes, le club omnisports a encore connu une croissance significative du nombre d'adhérents, démontrant ainsi l'attractivité et la qualité de votre offre sportive.

Vos résultats remarquables, tant en termes de performances sportives que d'organisation d'événements fédérateurs, méritent d'être salués. Vous contribuez à faire rayonner Saint-Avertin au-delà de notre commune et à offrir à nos habitants un cadre d'épanouissement et de convivialité unique.

Je tiens également à vous présenter mes excuses pour mon absence à votre Assemblée Générale. C'est avec regret que je ne peux pas être parmi vous pour partager ce moment important de la vie du club. Toutefois, soyez assurés que je suis pleinement attentif aux enjeux et aux perspectives évoqués.

Soyez également certains du soutien indéfectible de la municipalité dans la poursuite de vos missions. Nous continuerons à vous accompagner, tant sur le plan financier que dans la mise à disposition des équipements nécessaires au bon développement de vos disciplines.

Dans cette dynamique, nous souhaitons engager ensemble une réflexion approfondie sur le futur gymnase que nous envisageons de construire sur le site des Grands Champs. Cet équipement structurant devra répondre aux besoins croissants des sections et être conçu en concertation avec vous, afin qu'il devienne un outil performant au service des sportifs de notre territoire.

Nous aurons l'occasion d'échanger très prochainement sur ce sujet et de poser ensemble les bases d'un projet ambitieux, à la hauteur des attentes de tous.

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

Encore bravo pour la saison passée. Je sais que celle en cours sera aussi de grande qualité et merci pour votre investissement au service du sport, des Saint-Avertinois et de notre commune.

Bien à vous,

**Mme Eloïse DRAPEAU, Conseillère Départementale Présidente de la Commission
TOURISME, CULTURE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE**

Véronique LHERMITTE, présidente, clôt cette assemblée Générale à 22h45.

La Présidente de Saint Avertin Sports Véronique LHERMITTE	Le Secrétaire de Saint Avertin Sports Jack Thomas
	

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

Annexe 1: Rapport de gestion

RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2023 – 2024

Les comptes consolidés des 25 sections et du Siège pour l'exercice 2023-2024 sont les suivants :

Les recettes s'élèvent à 1 707.7 k€, en augmentation de 9% :

- 1- Les cotisations et cours aux adhérents s'élèvent à **791.4 k€** soit une augmentation de 12%. Cela représente 46% du total de nos produits. Cette évolution de 12% est liée, notamment, à l'augmentation du nombre d'adhérents (+268 adhérents).
- 2- Le mécénat à **54.9 k€** est en baisse de **31%** par rapport à N-1.
- 3- Les ventes, prestations et manifestations s'élèvent à **321.6 k€** et sont en hausse de 23%. Ce chiffre était de 260.7 k€ en N-1.
- 4- Les autres produits s'élèvent à 172.4 k€, soit une hausse de 35% versus N-1.
 - Avec notamment les engagements qui se montent à 45 k€ (doublant quasiment le chiffre de N-1), ce qui traduit le dynamisme des sections.
 - Ces autres produits intègrent également les aides à l'apprentissage pour 62 k€.
 - Ils hébergent également la subvention exceptionnelle Mairie et Département (**15 k€ et 7.3 k€**) pour les tribunes de la section football et l'aide de **10 k€** (Mairie) pour l'organisation du championnat de France de Tir à l'arc.
- 5- La subvention communale s'élève à **250 k€**. Elle représente 15% de nos produits d'exploitation et est en augmentation de 10 k€ par rapport à N-1. (**240 k€ x 4/12 = 80 k€ + 255 k€ x 8/12 = 170 k€**)
- 6- La subvention Conseil Départemental est de **42,2k€**, en retrait de 5 k€.
- 7- La subvention Conseil Régional de **22.3 k€** est en retrait de 50%.
- 8- La subvention ANS s'élève à **52.7 k€** (comparable à N-1).

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

- 9- Les aides diverses (aides à l'emploi, remboursements des organismes sociaux) ne sont pas significatives (**0.2 k€**). Elles se montaient à **12 k€** en N-1.

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 1761.7 k€, en hausse de 10% :

1 - Les achats de marchandises et services extérieurs s'établissent à **417.5 k€** et sont en hausse de 7% (391 k€ sur l'exercice précédent)

2 - Les charges salariales, fiscales et sociales sont en hausse de 20%. Elles représentent **726 k€** (versus 602.7 k€ la saison précédente).

Ce poste demeure le plus gros poste de dépenses qui représente 41% du total des charges d'exploitation.

3 - Les honoraires et prestations s'élèvent à **164.4 k€** en hausse de 7% versus N-1.

4 - Les stages et formations sont en recul de 9% pour un montant de **27.4 k€**, **30 k€** en N-1.

5 - Les frais de déplacements se montent à **133.6 k€** en recul de 12% versus N-1.

6 - Les licences, engagements et cotisations fédérales s'élèvent à **200 k€** en retrait de 5% par rapport à N-1.

7 - Les frais d'arbitrage représentent **20.4 k€** soit une hausse de 12% par rapport à N-1.

8 - Les activités non soumises à cotisation s'élèvent à **32.7 k€** soit une hausse de 30% versus N-1.

9 - les dotations aux amortissements s'élèvent à **27 k€** versus 21k€ en N-1.

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

10 – Les charges diverses de gestion courante se montent à **12.6 k€**.

La différence entre nos recettes d'exploitation (1707.7 k€) et nos charges d'exploitation (1761.7 k€) se traduit par un résultat d'exploitation négatif de -54 k€. Ce résultat était négatif de -31.2 k€ en N-1.

Le résultat financier est positif de **7.7 k€**

Le résultat exceptionnel est positif de **12.4 k€**.

Pour l'exercice 2023/2024, l'Omnisports dégage donc un résultat net négatif de **-33.9 k€**. Le résultat de N-1 était négatif de **-15.5 k€**.

14 sections affichent un résultat déficitaire pour **106.6 k€** et 11 sections affichent un résultat excédentaire pour **79.9 k€**.

Le Siège affiche un résultat déficitaire de **-7.1 k€**.

SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

La trésorerie s'élève au 31/8/2024 à **1169 k€** contre 1140 k€ l'exercice dernier, soit une augmentation de **29 k€**.

Ce montant intègre la somme de 25 k€ reçue de la Fédération Française de Tennis au titre d'une subvention nouveaux cours de tennis. Cette somme va être « redirigée » vers la Municipalité.

Cette stabilité de trésorerie a été rendue possible par la capacité des sections à créer l'évènement, permettant de générer des produits additionnels indispensables à la couverture de nos frais (notamment nos charges salariales et sociales).

L'association n'a pas d'emprunt.

Le siège a redistribué aux sections sur la saison 2023 - 2024 la somme de **250 k€** :

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

- Fonctionnement : 87 k€
- Matériel : 2 k€
- Arbitrage..... 2k€
- Déplacements 75 k€
- Formation 7 k€
- Handisports..... 3 k€
- Charges sociales..... 55 k€
- Encadrement équipes... 18 k€
- Subventions ciblés 1 k€

LA SECTION DANSE CLASSIQUE, CONSIDERANT QUE LA REDISTRIBUTION DES SUBVENTIONS PAR L'OMNISPORT NE REVET PAS UN CARACTERE INDISPENSABLE POUR SON FONCTIONNEMENT, DECIDE DE RENONCER A LA SOMME DE 8609 € AU TITRE DE CET EXERCICE.

Cette démarche mérite d'être soulignée.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important, pouvant avoir une incidence sur les comptes, n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle ce rapport a été établi.

PRESENTATION DES COMPTES

En 2023 – 2024 la comptabilité a été tenue sur EBP Cloud pour le siège et sur BAWEB pour les sections selon le principe d'une comptabilité d'engagement.

Le point d'amélioration essentiel qui ressort concerne la tenue d'un brouillard de caisse au regard des nombreux mouvements de caisse. Ce brouillard de caisse doit être accompagné en fin d'exercice d'un arrêté de caisse (inventaire de caisse) signé contradictoirement du Président de la section et du Trésorier. Sujet abordé lors de la réunion des trésoriers du 16/12/2024.

Le temps passé par les bénévoles est évalué à 56000 heures pour l'exercice écoulé -

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

Soit en équivalent temps complets 31 personnes - Ce qui représente en valeur 943 k€. (Sur la base d'une rémunération à 13.5€ de l'heure et d'un taux de charges de 25%).

La valorisation de l'occupation des équipements sportifs mis à disposition par la commune pour la saison 2023-2024 s'élève à 584 645 €

EVOLUTION DU NOMBRE D'ADHERENTS

Nos effectifs ont enregistré une hausse de 5.5% (soit 268 adhérents) par rapport à l'exercice précédent. Sur l'exercice N-1, nous faisons également le constat d'une hausse du nombre d'adhérents de 8.5%. Ainsi, en l'espace de deux années notre nombre d'adhérents a évolué de 14.5% ce qui représente 652 adhérents.

Le nombre de 5164 adhérents atteint correspond à un « maximum » pour accueillir dans de bonnes conditions les adhérents (sports d'intérieur)



Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

PERSPECTIVE D'AVENIR

Présentation du budget prévisionnel pour la saison 2024-2025 :

Le budget prévisionnel a été construit en prenant en compte les éléments suivants :

- Maintien des subventions actuelles
- Augmentation des produits (+ 3%) et recul des charges de (-3%)
- Augmentation de la participation SAS (passée de 20 à 22 €)
- Maîtrise de nos charges salariales et sociales.
- Maintien de la volonté d'être présent dans l'apprentissage des jeunes.

Aussi dans ces conditions, le résultat prévisionnel se traduit par un résultat à l'équilibre (982 €).

(Présentation avec PowerPoint page du prévisionnel)

Benoit BONTE
Trésorier Saint-Avertin Sports



SAINT-AVERTIN SPORTS
OMNISPORTS DEPUIS 1923

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE SAINT AVERTIN SPORTS SAISON 2023/2024

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

Annexe 2 : Budget prévisionnel de la saison 2024/2025

PRODUITS D'EXPLOITATION en k€

	Budget	Réalisé	Variation	
	2024 - 2025 en k€	2023 - 2024 en k€	k€	%
COTISATIONS ET ENGAGEMENTS	831,5	791,4	40,1	5,1%
MECENAT	55,4	54,9	0,5	0,9%
VENTES - MANIFESTATIONS - PRESTATIONS	213	321,6	-108,6	-33,8%
AUTRES PRODUITS (APPRENTISSAGE, FORMATION,...)	149,3	172,4	-23,1	-13,4%
SUBVENTION COMMUNALE	251,8	250	1,8	0,7%
SUBVENTION TOURS METROPOLE		0	0	
SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	27,1	42,1	-15	-35,6%
SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	5	22,3	-17,3	-77,6%
SUBVENTION ANS	22,4	52,7	-30,3	-57,5%
AIDES DIVERSES	29,7	0,2	29,5	14750,0%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1585,2	1707,6	-122,4	-7,2%



SAINT-AVERTIN SPORTS
OMNISPORTS DEPUIS 1923

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE SAINT AVERTIN SPORTS SAISON 2023/2024

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

CHARGES D'EXPLOITATION en k€

	Budget	Réalisé	Variation	
	2024 - 2025 en k€	2023 - 2024 en k€	k€	%
ACHATS MARCHANDISES ET SERVICES EXTERIEURS	307	417,4	-110,4	-26,4%
CHARGES FISCALES -SALARIALES ET SOCIALES	647,4	726,1	-78,7	-10,8%
HONORAIRES ET PRESTATIONS	170,8	164,4	6,4	3,9%
STAGES ET FORMATIONS	21,9	27,4	-5,5	-20,1%
FRAIS DE DEPLACEMENTS	160,5	133,6	26,9	20,1%
LICENCES - ENGAGEMENTS - COTIS FEDERATIONS	203,7	200	3,7	1,8%
ARBITRAGE	19,7	20,4	-0,7	-3,4%
ACTIVITES NON SOUMISES A COTISATION	17,5	32,7	-15,2	-46,5%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0	27	-27	-100,0%
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	6,6	12,6	-6	-47,6%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1555,1	1761,6	-206,5	-11,7%

	Budget	Réalisé	Variation	
	2024 - 2025 en k€	2023 - 2024 en k€	k€	%
PRODUITS D'EXPLOITATION	1585,2	1707,6	-122,4	-7,2%
CHARGES D'EXPLOITATION	1555,1	1761,6	-206,5	-11,7%
EXCEDENT D'EXPLOITATION	30,1	-54	84,1	-155,7%
RESULTAT FINANCIER	5,3	7,7	-2,4	-31,2%
RESULAT EXCEPTIONNEL	-34,4	12,4	-46,8	-377,4%
EXCEDENT DE L'EXERCICE	1	-33,9	34,9	-102,9%

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

Annexe 3 :

***Rapport d'activités du bureau de Saint Avertin Sports
 pour la saison 2023/2024 présenté à l'Assemblée
 Générale du 14 Février 2025***

1-DETAIL DE LA COMPOSITION DU CLUB

Le nombre d'adhérents pour la saison 2023/2024 est de 5164 adhérents contre 4896 pour la saison 2022/2023. (+5 %)

La répartition par catégorie d'âge est similaire par rapport à la saison passée

	2023/2024			2022/2023		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins 18 ans	1067	762	1829	1033	759	1792
	21%	15%	35%	21%	16%	37%
Plus 18 ans	1412	1923	3335	1350	1754	3104
	27%	37%	65%	28%	36%	63%
	2479	2685	5164	2383	2513	4896

La répartition Homme Femme est 48/52, soit la même répartition que la saison passée

Ils habitent majoritairement ST AVERTIN

	2023/2024		2022/2023	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Saint Avertin	3275	63%	3167	65%
TMVL	1007	20%	917	19%
Hors Agglo	882	17%	812	16%

2-ACTIVITES DES SECTIONS



SAINT-AVERTIN SPORTS
OMNISPORTS DEPUIS 1923

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE SAINT AVERTIN SPORTS SAISON 2023/2024

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

Section	Effectifs au 31/8/2020	Effectif au 31/08/2021	Effectif au 31/08/2022	Effectif au 31/08/2023	Effectif au 31/08/2024	Variation
BADMINTON	165	155	200	243	219	-10%
BASKET	266	240	273	315	317	1%
BMX	133	104	107	86	92	7%
CANOE-KAYAK	27	25	24	22	23	5%
CYCLOTOURISME	55	45	53	68	72	6%
DANSE CLASSIQUE	358	277	311	360	405	13%
DANSE de Salon	116	113	39	70	103	47%
FOOTBALL	290	290	341	325	377	16%
GYM AGRES	236	234	245	280	311	11%
GYM 'FORM	726	526	555	595	624	5%
HANDBALL	350	320	331	358	378	6%
JUDO	142	114	148	175	154	-12%
KARATE	99	89	88	86	89	-3%
MARCHE NORDIQUE			46	94	115	22%
NAGE AVEC PALME(S)	87	88	90	83	78	-6%
NATATION	260	230	234	245	248	1%
PETANQUE	109	122	107	101	100	-1%
PLONGEE	52	40	49	28	46	64%
TENNIS	292	266	265	257	294	14%
TENNIS TABLE	166	142	173	190	202	6%
TIR A L'ARC	159	142	174	212	205	-3%
TRIATHLON	205	218	201	212	195	-8%
VOLLEY BALL	150	166	174	178	184	3%
VTT	22	25	26	29	28	-3%
YOGA	267	197	206	229	233	2%
Omnisports			54	55	72	31%
Total général	4872	4168	4514	4896	5164	5%

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

En Synthèse :

- La progression des effectifs en globale est significative (+ 5%),
- Les plus grosses progressions viennent de la plongée et danse de Salon
- Les 3 plus grosses sections sont Gym form, danse classique, Hand comme l'année passée

Vous retrouverez les présentations des sections en libre consultation sur le Drive

3-BUREAUX DES SECTIONS

Les assemblées générales des sections ont élu de nouveaux bureaux pour la saison 2023/2024, et des nouveaux président(es) qui font désormais partie du Comité Directeur en tant que membres de droits.

- Christian PROUX (danse de Salon) en remplacement de Frédéric Charrier
- Nicolas Verkin (Hand) en remplacement de P Zherr
- Jean Philippe Durot(Tennis) en remplacement de Pierre Guiscafré
- Eric Pontus (Nage avec Palmes) en remplacement de Franck Blein
- Olivier Maynard (Gym Agrès) en remplacement de Mireille Moreau

Nous remercions vivement et sportivement, les anciens présidents pour leurs actions dans les sections et dans le comité directeur du SAS

4-L'AGENDA DU BUREAU SAS

Le calendrier des principaux acteurs du SAS est organisé afin de respecter autant que possible la date de l'assemblée générale le 2^{ème} vendredi du mois de février

Le comité directeur

Le comité directeur est le seul organe décisif au SAS, composé des 25 membres de droit plus des candidats élus lors des assemblées générales (mandat de 3 ans), il se réunit 4 fois l'an en octobre, décembre, avril et juin et de manière exceptionnelle en fonction de l'actualité de l'association. Il est appelé à voter les propositions de la commission financière.

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

Le bureau

Le bureau constitué de membres élus par le comité directeur, se réunit tous les premiers lundis du mois à l'exception des mois de juillet et août et de manière exceptionnelle en fonction de l'actualité de l'association.

A la suite de la précédente Assemblée Générale et du Comité directeur qui a suivi, le Bureau de l'association a été modifié de la manière suivante :

- Présidente : Véronique LHERMITTE
- Vice-Présidente : Catherine ONFROY
- Trésorier : Benoit BONTE
- Secrétaire : Jack THOMAS
- Les autres membres du bureau sont : Jean BRETON, Annie CHAFFRAIX, François COUTURIER, Jany PREVOST

À part la gestion courante, les principaux sujets traités en réunions ont concerné :

- Suivi de la trésorerie
- Décision sur les augmentations de salaire des salariés
- Travaux Bellerie (Tennis et Espace de stockage)
- Espace de stockage : précisions sur les besoins et solution alternative pour le stockage des costumes de la danse classique
- Visite des sites en juin 2024
- Demande de subvention de fonctionnement
- Nouvelles règles de répartition de la subvention municipale
- Choix du nouveau logo de l'association
- **Organisation et fonctionnement du nouveau bureau de SAS Omnisports**
- Partage, discussion sur la convention d'utilisation par le SAS des installations sportives municipales
- Création d'immersive room (par entraînement triathlon)
- Analyse du sondage sur l'omnisports
- Organisation de la Fête du sport en Avril
- Election au CSE
- Préparation nouvelle convention 2024/2027
- Essai nouveau système de gestion de heures salariés

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

La commission financière

Constituée des membres du bureau et de 3 membres du comité directeur, elle s'est réunie :

- Décembre 2023
- Juin 2024

Le budget 2023/2024 et la demande de subvention à la Mairie ont été construits à partir des comptabilité et budgets prévisionnels disponibles dans BAWeb pour respecter la date imposée par la Mairie

Les réunions avec la Mairie

3 réunions sont réparties dans le calendrier annuel avec M. Le Maire pour évoquer les travaux en cours ou futurs et le fonctionnement en général

- Septembre 2023
- Janvier 2024
- Mars et Mai 2024 (avec A Mhah)

Les assemblées générales des sections

Les assemblées des sections se sont déroulées entre Juin et Octobre 2024.

Le SAS et la Fédération Française des Clubs Omnisports

Le SAS est en contact régulier avec la Fédération Française des Clubs Omnisports qui est en contact régulier avec le ministère des sports.

La commission Sports et Handicap

Les activités « Sports Adaptés » se déroulent dans les sections, la correspondante au niveau du Bureau Omnisports est Annie Chaffraix.

La commission projet

La commission travaille en amont des projets de construction ou rénovation des sites sportifs pour la prise en compte des besoins des sections selon les cahiers des charges des fédérations sportives. Cette année le travail a essentiellement été en relation avec :

- La suite de la rénovation du pole Tennis à la Bellerie,

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

5-LES SALARIES AU SEIN DE SAINT AVERTIN SPORTS

Ils représentent 27,04 Emploi à Temps Plein moyen sur la saison (21,27 la saison passée) en comprenant en compte les apprentis.

En début de saison ils ont tous été conviés à une réunion d'information.

Le 8 février 2024, les salariés ont élu leurs représentants au CSE : 1 titulaire et 1 remplaçante.

6-STAGIAIRES ET APPRENTIS

En vue de préparer le recrutement d'apprentis BPJEPS pour la saison 2024/2025, 4 jeunes ont réalisé des stages de positionnement dans les sections.

10 apprentis de niveau Bac à niveau master sont intervenus dans les sections Foot, Triathlon, Volley , Hand , BMX, Basket, Gym Agrès, Marche Nordique, Omnisports

7-LES STAGES MULTI-ACTIVITES

Les stages se sont déroulés sur les vacances de Toussaints, Février, printemps, Juillet et Aout

Ces stages ont concerné les activités sportives pratiquées au SAS et la découverte des sports olympiques (pour le stage de printemps). Le nombre total de participants a été de 110.

8-LE SPORT SANTE

Les activités ont continué toute la saison.

Le sport-santé est entré dans la sixième saison avec une adaptation des activités proposées au regard du retour d'expérience. Le principe est qu'une activité est proposée chaque jour : Gymnastique douce, Yoga, Aquagym, Marche nordique. Le sport santé tel qu'organisé et pratiqué au SAS remplit le cahier des charges de la « maison sport santé »

Cela concerne une trentaine de personne.

Jack THOMAS Secrétaire Saint Avertin Sports

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

Annexe 4 : Allocution du président

Que n'avons-nous pas entendu dès la communication de la date de la présente assemblée générale, c'est pendant les vacances scolaires et c'est le jour de la Saint Valentin. Oui nous avons bien conscience que cette date était problématique. Mais dans l'état actuel nous n'en avons pas la maîtrise, elle est conditionnée à plusieurs paramètres :

- Nos comptes doivent être approuvés dans les 6 mois après de la fin de la saison comptable. Si les comptes ne sont pas approuvés, cela veut dire que nous mettons une croix sur les subventions.
- La remise des comptabilités des 25 sections plus le siège dans un premier temps dans les mains de l'équipe de l'expert-comptable (1,5 mois de travail à partir de fin octobre) et ensuite audit par le commissaire aux comptes, qui nous rend ses conclusions fin janvier.
- La disponibilité de la salle des fêtes, déjà réservée pour le 13 février 2026.
- Pour nous prémunir de la non-tenu de l'assemblée générale ordinaire, nous devons prévoir la tenue d'une assemblée générale extraordinaire (quorum non atteint 6 jours après l'AG ordinaire et avant le 28 février).

Notre seule marge de manœuvre pour avancer cette date ancrée du 2^{ème} vendredi de février serait de remettre les comptabilités avec une quinzaine de jours d'avance aux divers intervenants précités, mais cela demande de les prévenir bien en amont pour l'organisation de leur plan de charge de travail.

Donc cela suppose que du 15 septembre au 1^{er} octobre, nous (bureau SAS) ne soyons dédiés qu'à la vérification des comptabilités. Au vu de la charge de travail cela me paraît compliqué.

Mais une piste d'espoir.

La saison 2023/2024 a révélé des failles dans l'organisation de l'omnisport et **nous devons nous interroger avec le CODIR seul organe décisionnaire sur le rôle de l'omnisport, son projet, son périmètre d'action, son mode de gouvernance.**

Tout d'abord le bureau du SAS suite aux départs de 2 membres est fortement diminué. Un point positif est que suite à l'AG de février 2024, et à notre appel à candidater pour rejoindre le bureau (gère l'opérationnel), un petit noyau de



SAINT-AVERTIN SPORTS
OMNISPORTS DEPUIS 1923

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE SAINT AVERTIN SPORTS SAISON 2023/2024

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

dirigeants s'est proposé pour venir nous aider sur des tâches ponctuelles. Ces bénévoles déjà bien impliqués dans leurs sections et voir parfois au-delà en étant représentant dans les instances fédérales au niveau départemental, régional ou sur d'autres fonctions, ont compris notre besoin.

Par mon intermédiaire l'ensemble du bureau leur dit un grand merci.

Ce cumul de fonctions est une chance afin que le modèle omnisports soit connu des instances fédérales.

Le réseau des clubs omnisports est bien représenté en Indre-et-Loire. Pour en citer quelques-uns : AS Fondettes, RCS St Cyr, le plus proche US Chambray, des clubs omnisports implantés en ville mais aussi en ruralité ES Bourgueil, AS Avoine.

Mais Saint Avertin a la particularité de rassembler tous les sports sous une même entité de part d'une volonté municipale forte. On ne va pas se cacher, c'est aussi une facilité pour eux : un seul interlocuteur pour distribuer les subventions, pour mener des actions en partenariat (périscolaire, la sortie vélo des CM2 en juin...), pour travailler sur l'entretien des locaux, la rénovation ou la construction d'un nouvel équipement.

En 2023/2024 les échanges avec les services municipaux ont été plus nombreux et ont permis un travail collaboratif prenant en compte les contraintes de chacun, avec l'objectif final la pérennisation des équipements sportifs mis à notre disposition.

Eh oui le CODIR de Saint Avertin Sports est le seul maître à bord pour la distribution de la subvention municipale. La décision du CODIR d'avril 2024 de la mise en œuvre de nouvelles règles de répartition de la subvention municipale n'a pas été bien comprise par les sections compétitrices de Saint Avertin Sports.

Les besoins diffèrent complètement entre le sport de compétitions et le sport de loisirs. Leur seul point commun est l'intervention de professionnels du sport. Hormis 4 sections de sport extérieur, les bénévoles interviennent principalement sur la gestion, l'organisation de la section, la présence le weekend pour répondre aux impératifs fédéraux et au déploiement d'un nombre important de bénévoles pour les manifestations (Saint Avertinoise, Bol d'Air, Championnat de France de Tir à l'arc...).



SAINT-AVERTIN SPORTS
OMNISPORTS DEPUIS 1923

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE SAINT AVERTIN SPORTS SAISON 2023/2024

Vendredi 14 février 2025 à 20h30

Salle des fêtes de Saint Avertin

Je vais mettre en corrélation 3 chiffres (extraits de la présentation des comptes 2023/2024):

Élément	Valeur
Coût de revient moyen de l'activité sportive à Saint Avertin	292 €/adhérent
Cotisation moyenne	135 €/adhérent
Nombre d'heures de bénévolat	11 h/adhérent soit 185 €

Or nous le voyons autour de nous, et ce soir en est le grand exemple, l'investissement bénévole change.

Un grand chantier nous attend définir le sport à Saint avertin et la structure de l'omnisports.

Véronique LHERMITTE

Présidente de Saint-Avertin Sports